

Pour diffusion immédiate

ELAN (English-Language Arts Network) est heureux d'annoncer le lancement du programme de subventions Artistes Inspire (AI), soit un investissement de 2,2 millions de dollars destiné à créer des activités artistiques et culturelles dans les écoles de langue officielle en situation minoritaire au Québec.

Montréal - 23 mai 2019 - En partenariat avec le programme LEARN, ELAN Québec lançait aujourd'hui le projet Artistes Inspire (AI), un programme de micro-subventions qui financera des activités artistiques et culturelles dans 300 écoles de langue officielle en situation minoritaire au Québec. Les écoles primaires et secondaires publiques admissibles au programme sont invitées à faire une demande de subvention. Un montant de 1 500 dollars par école est disponible pour chacune des quatre prochaines années, à compter de 2019/2020.

« L'accès aux arts et aux expressions culturelles nous permet de découvrir des histoires et de nous voir sous de multiples angles, nous montrant ainsi mille et une possibilités pour un avenir prometteur. Notre gouvernement sait qu'il est important pour les parents des communautés minoritaires d'offrir à leurs enfants un environnement où ils peuvent s'épanouir dans leur langue et leur culture », a déclaré l'honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie. « Nous sommes fiers de lancer ce programme, qui permettra d'accroître le nombre d'activités offertes, en plus d'inviter les élèves des écoles en milieu minoritaire à une incursion dans la vie culturelle de leur communauté. »

« L'objectif ultime du programme est de susciter, par l'entremise d'activités créatives offertes par des artistes, l'intérêt des enseignants, des étudiants et des membres de la communauté à développer leurs capacités créatives afin de favoriser, tant sur le plan individuel que collectif, l'apprentissage, le mieux-être et le développement socio-économique », a déclaré Christie Huff, consultante principale des initiatives en arts et éducation chez ELAN.

Les écoles pourront planifier leurs propres expériences créatives et faire leurs choix dans un vaste bassin d'artistes québécois hautement qualifiés et approuvés par ELAN, et représentant une vaste gamme de disciplines artistiques. « *Ce que nous sommes en mesure d'offrir, grâce à ces initiatives artistiques destinées aux étudiants, c'est une manière différente de s'engager* », a déclaré la musicienne Louise Campbell. De nombreux autres artistes québécois sont également ravis et prêts à participer au programme Artistes Inspire.

Pour être admissibles au programme, les artistes doivent s'identifier comme membres des communautés anglophones du Québec, qui témoignent de la diversité démographique et culturelle de la province. Ils doivent également avoir déjà démontré leur capacité à travailler en milieu scolaire dans le cadre d'expériences préalables menées par ELAN ou par d'autres organismes artistiques ou éducatifs reconnus.

Ce programme de micro-subventions d'un total de 2,2 millions de dollars représente la portion québécoise d'un investissement de 7,5 millions de dollars sur quatre ans annoncé en septembre 2018 par l'honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie. Cet investissement relève du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir. Ce nouveau programme, à l'instar du Fonds d'action culturelle communautaire, appuiera et renforcera les expressions culturelles, artistiques et patrimoniales des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Québec et dans le reste du Canada.

La gestion et l'administration des subventions Artistes Inspire se font par le biais d'un partenariat entre ELAN et LEARN. ELAN approuvera les demandes de subvention des écoles en fonction des critères d'éligibilité et des modalités de déplacement des artistes. En tant qu'organisme sans but lucratif œuvrant au service des communautés d'expression anglaise au Québec, LEARN assurera la gestion des subventions en versant les cachets aux artistes et en défrayant les dépenses approuvées par ELAN. Les deux organismes collaboreront également pour promouvoir et soutenir le programme,

notamment par des activités de sensibilisation et de consultation, afin de rejoindre le plus grand nombre possible d'écoles sur les 300 établissements éligibles.

Le programme Artistes Inspire suscite déjà un vif intérêt. ELAN et LEARN ont reçu de nombreuses demandes de renseignements de la part de commissions scolaires, d'écoles et d'artistes. Au cours des prochaines semaines, les équipes de communication d'ELAN et de LEARN lanceront une campagne de sensibilisation visant à susciter l'intérêt des écoles et des artistes éligibles au programme. En plus d'entrer en contact avec toutes les écoles, ces équipes présenteront le programme dans le cadre de conférences, dans les médias sociaux et sur le tout nouveau site web www.artistsinspire.ca, qui permettra de mettre en relation les écoles et les artistes.

Le site web propose un formulaire de demande facile d'accès et d'utilisation pour les parties intéressées. Le site présentera également les profils d'artistes québécois qualifiés, et leurs principales disciplines artistiques.

Le projet Artistes Inspire permettra à ELAN de continuer à favoriser les liens entre les artistes, les écoles et les élèves dans le but de susciter des expériences créatives engageantes au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

« Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada. »

À propos d'ELAN (English-Language Arts Network) : ELAN est un organisme à but non lucratif qui relie, soutient et crée des opportunités pour les artistes et les communautés artistiques anglophones du Québec. Les membres d'ELAN sont des individus et des organismes représentant un large éventail de disciplines artistiques, milieux culturels, régions et communautés linguistiques et culturelles. ELAN se veut le reflet d'une identité québécoise en évolution et célèbre la diversité culturelle, artistique et sociale de la province.

À propos de LEARN (Leading English Education and Resource Network) : LEARN est un organisme éducatif à but non lucratif dont le mandat est de servir la communauté anglophone du Québec. L'organisme offre des outils et

elan

english language
arts network

du matériel pédagogiques pour les classes de niveaux primaire et secondaire ; des outils d'apprentissage professionnel ; des services de soutien communautaire, scolaire et parental ; ainsi qu'une gamme complète de services en ligne par l'entremise du campus virtuel LEARN. Par ses efforts, LEARN contribue à la rétention des élèves, à la réussite scolaire et à la force des communautés d'expression anglaise au Québec.

Pour de plus amples renseignements :

Guy Rodgers, directeur exécutif d'ELAN : guyrodgers@quebec-elan.org

Téléphone : 514-574-6344

quebec-elan.org • Twitter: [@ELANQC](https://twitter.com/ELANQC) • Facebook: [ELAN Quebec' ACE Initiative](https://www.facebook.com/ELAN-Quebec-ACE-Initiative)